

Introduction

Ce sont les réactions au récent Motu Proprio « Summorum Pontificum » du Pape Benoît XVI qui constituent les textes joints à ces liges. A vrai dire les innombrables documents publiés en Allemagne et en Autriche sur le sujet n'apporteraient au lecteur francophone rien de bien nouveau : les critiques du document romain sont, sinon unanimes, du moins en parfaite harmonie les unes avec les autres. C'est qu'en effet, et contrairement au bruit qui en circule dans certains milieux « cathoréformateurs » d'Allemagne, il s'agit là, non pas d'une affaire concernant seulement l'Eglise de France, mais d'un enjeu qui touche l'Eglise universelle. Néanmoins il m'a semblé utile de vous donner exceptionnellement connaissance d'un texte qui présente avec une concision exemplaire les réserves extrêmes que peut susciter le document romain, mais qui n'est pas une traduction puisqu'il est dû à la plume d'un Français : le titre en est « La non-réception des documents romains » (F 58) et son auteur Jean RIGAL est Professeur émérite d'Ecclésiologie aux Facultés catholiques de Toulouse. Il est du reste facile de remarquer que ce document s'harmonise parfaitement avec l'interview que le Professeur Rudolf PACIK, titulaire de la chaire d'Ecclésiologie à la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Salzbourg, a donné sur le même sujet à la Radio nationale autrichienne (F59). Mais bien entendu la parole devait également être donnée à ceux qui risquent d'être le plus directement touchés par les récentes mesures vaticanes : les prêtres responsables de communautés paroissiales. Et c'est pourquoi il était nécessaire de diffuser en traduction française le communiqué que l'« Initiative 'Curés en Paroisse' », association autrichienne créée il y a un peu plus d'un an et animée d'un esprit assez semblable aux groupes JONAS en France, a publié sur le récent « Motu Proprio » (F 60).

Ce qui frappe particulièrement dans ces réactions c'est que, contrairement à l'habitude, ce sont des ministres consacrés qui s'expriment sous une forme particulièrement critique sur le document vatican. Et pour compléter la documentation de la même origine, vous trouverez ci-dessous la traduction de deux entrefilets publiés dans le numéro 15 (17 août 2007) du magazine allemand PUBLIK-FORUM :

« La genuflexion respectueuse du Pape Benoît XVI devant les adeptes de la messe latine ainsi que le document ecclésial officiel qui reconnaît les Eglises protestantes non pas comme Eglises, mais comme "coûmmunautés" provoquent de nombreuses protestations. Le Cardinal Miloslav Vlk, archevêque de Prague, des évêques italiens et, à mots couverts, le Cardinal Wetter, archevêque de Munich, protestent, tout comme la majorité des curés en paroisses d'Autriche contre le fait que le Pape fait des avances très nettes aux traditionalistes favorables au latin et sème ainsi la discorde dans les paroisses et les diocèses. Gerhard Feige, évêque de Magdeburg et Kurt Koch, évêque de Bâle-Lucerne et Président de la Conférence des Evêques de Suisse ont publié des mises au point concernant l'antiprotestantisme affiché par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ».

« Le Cardinal italien Carlo Maria Martini ne veut pas célébrer d'office religieux en latin selon le rite antérieur au Concile. La messe d'autrefois éveille en lui "le sentiment d'une fermeture". Il admire certes, dit-il, la bonne volonté du Pape pour qui chaque catholique peut louer Dieu dans les anciennes et les nouvelles formules. Mais comme évêque il voit aussi l'importance d'une liturgie commune. Celle-ci est devenue pour bien des gens la source d'un renouveau spirituel ».

Néanmoins les laïcs et leurs organismes consacrés aux réformes dans l'Eglise sont resrés, durant ces semaines passées, eux aussi sur la brèche. Une preuve parmi bien d'autres est ce communiqué de presse diffusé récemment par la "Plate-Forme 'Nous sommesEglise'", association autrichienne, à l'occasion de la visite que le Pape Benoît XVI doit effectuer ces jours prochains en Autriche et au cours de laquelle il se rendra en pèlerinage au sanctuaire marial de Mariazell, le " Lourdes " autrichien (F 61).

A côté de ces critiques et déclarations radicales, aussi compréhensibles que légitimes, le recul du temps a permis d'approfondir le sens du "Motu Proprio", de replacer la liturgie tridentine dans son contexte historique et de formuler quelques réflexions sur les conséquences que sa restauration aura ou n'aura pas sur la marche de notre Eglise. C'est ce que tente d'esquisser un article publié dans le magazine allemand "Christ in der Gegenwart" (= Chrétien au temps

présent;- No 29 / 2007) sous la plume de son rédacteur en chef Johannes RÖSER (F 62). Même si certains passages du document suscitent chez certaines lectrices ou certains lecteurs des réserves plus ou moins formelles, on appréciera, je l'espère, le discernement dont l'auteur s'efforce à propos d'un sujet qui a jusqu'ici provoqué surtout des réactions passionnées.

Jean Courtois.

F-58.-

Jean RIGAL.-

La non-réception des documents romains

Position théologique de Jean RIGAL, ecclésiologue. Rodez le 20 juillet 2007.

Le mot « réception » est ici le terme technique, utilisé en théologie, pour dire qu'on adhère à un enseignement magistériel de l'Eglise et qu'on participe à sa mise en œuvre. La « non-réception » est très exactement son contraire et tel est le cas, pour moi et pour beaucoup d'autres, en ce qui concerne les deux derniers documents romains.

1/- le premier document (le fameux motu proprio) a pour premier objectif le retour des dissidents d'Ecône dans le giron romain. Je refuse ce document essentiellement pour deux raisons.

Parce qu'il ouvre une large brèche dans la communauté ecclésiale et crée juridiquement une Eglise « parallèle », où vont se déployer messes, baptêmes, mariages, funérailles dans leurs formes anciennes ... Dire qu'il s'agit de deux manières de pratiquer un unique rite relève d'une « finasserie » peu crédible.

Parce que l'ecclésiologie qui sous-tend ce document s'oppose aux insistances de Vatican II sur la participation du Peuple de Dieu à la vie ecclésiale et à la mission. Pour ne citer qu'un exemple, le prêtre qui tourne le dos à l'assemblée en dit long sur la conception sous-jacente de l'Eglise, du prêtre et des fidèles ... « lex orandi lex credendi » : la manière de prier indique le contenu de la foi.

2/- Le deuxième document sur « les Eglises » me révolte, surtout à cause de son impact œcuménique. Dire à trois reprises que « le Concile ne change en rien la doctrine officielle » est destiné à rallier les traditionalistes, fallait-il alors réunir un Concile œcuménique ? Reprendre, sept ans après, le document romain « Dominus Jesus » qui avait blessé tant de frères chrétiens non catholiques me paraît intolérable. Et d'autant plus que, dans sa brièveté, sa forme est encore plus tranchante. Ce document - au-delà des circonstances - est un coup dur porté au mouvement œcuménique.

Au total, ces deux documents romains amplifient dangereusement le mouvement de restauration qui imprègne l'Eglise catholique depuis plusieurs décennies. Heureusement, la force de l'Evangile garde toute sa pertinence.

F-59.-

RADIODIFFUSION et TéléVISION AUTRICHIENNES

Premier Programme (Ö1).-

RELIGION et SOCIÉTÉ.

(16 Juillet 2007)

Radio Autriche.- Je suis maintenant en liaison avec Rudolf Pacik, Professeur de Liturgie à l'Université de Salzburg, qui est actuellement à Innsbruck. Bonjour, Monsieur le Professeur.

Rudolf Pacik : Bonjour.

R.A. - Il y a maintenant, Monsieur, deux rites pour la messe. L'un d'entre eux, nous le connaissons, nous qui avons quarante-cinq ans ou qui sont plus jeunes, hommes et femmes catholiques, et puis il y en a un autre que plus d'un regrette, parce que l'on prétend qu'il respire le respect, la profondeur et une atmosphère mystique. Quel est donc en fait, du point de vue théologique, la différence entre ces deux rites ?

R. P.: La différence fondamentale du point de vue théologique peut entre autres être expliquée par la manière dont la messe est décrite dans les règlements et dans l'introduction figurant aux missels. L'ancien missel présente comme structure de base la messe privée d'un prêtre isolé qui célèbre à un autel latéral. C'est toujours ce que je dis dans mon cours. Le nouveau missel décrit, comme structure de base, la messe célébrée avec la communauté. Il s'agit donc d'indications de mise en scène...

R.A.: ... l'un est donc la messe privée et l'autre la célébration avec la communauté.

R. P. : Oui, en quelque sorte.

R.A. : Vous dites qu'il s'agit là d'indications de mise en scène...

R.P. : Ce ne sont pas seulement des indications de mise en scène : en arrière-plan se dessine une certaine théologie.

R.A. : ... que vous allez maintenant nous expliquer.

R.P.: Oui, et peut-être en utilisant en substance une citation du Pape Jean-Paul II. Lors du vingt-cinquième anniversaire de la Constitution sur la Liturgie, il a dit : „La Constitution sur la Liturgie est une anticipation de la Constitution sur l'Eglise“. C'est-à-dire que déjà derrière la Constitution sur la Liturgie du Concile de Vatican II se profile un nouveau visage de l'Eglise, en fait on devrait dire le plus ancien. L'Eglise, c'est l'ensemble de la communauté, soit, du point de vue liturgique : la liturgie s'adresse, dans chacune de ses parties, à tous ceux qui constituent la communauté.

R.A. : Que signifie alors cette nouvelle vie que le Pape veut redonner à l'ancien rite ? S'agit-il d'une régression ?

R.P. : Il voudrait, bien sûr, promouvoir ainsi la paix, c'est-à-dire la paix entre des groupes qui se situent plutôt à droite et les autres. Y parviendra-t-il ? C'est ce que l'on verra. J'ai parfois l'impression qu'aujourd'hui déjà, des groupes de pression se constituent. On le remarque dans l'internet, dans des forums déterminés, où un appel est déjà lancé pour recueillir des signatures et les envoyer au curé du lieu pour qu'une messe puisse être célébrée dans le rite tridentin. Y a-t-il là une intention générale, je n'en sais rien.

R.A. : La réconciliation avec ceux qu'on appelle des traditionalistes est certainement une raison. C'est ainsi qu'on présente les choses. Y a-t-il également d'autres motifs ?

R.P. : Oui, dans les documents il est également indiqué que les deux rites pourraient se féconder mutuellement, c'est-à-dire que l'on s'imagine que l'ancien rite, célébré avec soin, aura des répercussions sur le nouveau, parce que ce dernier est toujours soupçonné d'être trop innovateur et de ne pas faire les choses comme il faut, en introduisant par exemple une prière qui ne figure pas au missel ou par d'autres mesures.

R.A. : Quelles conséquences en découleront pour des catholiques pratiquants, hommes et femmes ?

R.P. : Des conséquences en découleraient surtout pour la célébration normale de la communauté, dès l'instant où l'on tenterait non pas d'imposer une forme qui dominerait la messe, mais de mettre en évidence ce qui en constitue le cœur. Le Pape ne dit-il pas en substance

dans sa lettre d'accompagnement : si l'on célèbre selon le nouveau rite et dans l'authenticité, la demande concernant l'ancien rite ne sera plus aussi forte.

R.A. : Nous verrons comment les choses vont évoluer. Merci beaucoup. Encore un mot pour terminer, concernant l'autre document du Vatican, cet écrit sur la notion d'Eglise, sur une notion d'Eglise véritable représentée par les catholiques : les Eglises protestantes s'en trouvent, pour le dire d'un mot, rejetées, parce qu'elles ne sont pas définies comme Eglises au sens exact du terme. Que dites-vous, comme théologien, de ces arguments ? Vous servent-ils à quelque chose ?

R.P. : Que l'Eglise Catholique se définisse elle-même, cela se comprend. Mais pourquoi elle inclut aussitôt dans sa définition les autres Eglises, c'est ce que l'on comprend beaucoup moins. Dans mon cours je ne dirai jamais, je n'oserais jamais dire par exemple que la célébration de la Cène dans les Eglises protestantes n'est qu'un simulacre.

R.A. : Monsieur Pacik, je vous remercie de cet entretien.

(texte allemand manuscrit établi à partir d'un enregistrement sonore et traduit par Jean Courtois, Lyon).

F 60.-
INITIATIVE „CURÉS EN PAROISSE“ (Vienne / Autriche).

A propos du Motu Proprio « Summorum Pontificum »

du Pape Benoît XVI

et des

« Réponses aux questions sur différents aspects concernant la nature de l'Eglise »

de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

C'est au titre d' « Initiative 'CURÉS EN PAROISSES' » dans laquelle sont réunis depuis un an trois cents prêtres de toute l'Autriche, curés et responsables en pastorale, qui sont animés du souci de favoriser l'évolution de l'Eglise, que nous avons pris connaissance avec une inquiétude profonde des deux récents documents du Magistère pontifical. Aussi bien dans la nouvelle réglementation concernant l'usage d'un rite antérieur au Concile pour la messe et pour les sacrements, que pour la frontière nettement définie à nouveau qui nous sépare des autres Eglises chrétiennes, nous voyons un handicap sur le chemin qui mène l'Eglise à son renouveau et des répercussions qui apportent une vraie confusion et des complications dans le travail dans les paroisses.

Selon le Motu Proprio « Summorum Pontificum » du Pape Benoît XVI daté du 7 juillet 2007, Art. 5 § 1, le curé devra « dans les paroisses où existe sous une forme durable,... un groupe de fidèles qui sont attachés à l'ancienne liturgie, satisfaire sa demande de célébrer la Sainte Messe selon le missel publié l'année 1962 ». En même temps le curé devra « veiller à ce que le Bien des fidèles soit mis en harmonie avec le souci ordinaire de la pastorale en paroisse..., afin d'éviter la discorde et de développer l'unité de l'Eglise entière. » Plus loin il est dit : « Quand un groupe quelconque de fidèles ne peut pas obtenir du curé ce qu'il demande d'après l'Art 5 § 1, il lui faudra en référer à l'évêque diocésain. L'évêque est fortement incité à satisfaire ce vœu. Et lorsqu'il ne pourra prendre la responsabilité d'une célébration de cette sorte, l'affaire devra être transmise à la Commission pontificale 'Ecclesia Dei' » (Art. 7).

La cause d'une minorité dans l'Eglise est ici acceptée et adoptée avec une mesure d'importance dont celles qui ont été présentées par d'importantes majorités dans le Peuple de l'Eglise n'ont encore jamais bénéficié. La lettre du Pape accompagnant le « Motu Proprio » parle de «

défigurations de la liturgie qui sont à peine supportables » et qui ont eu lieu « en bien des endroits » et « fréquemment » à la suite des réformes liturgiques du Concile de Vatican II et elle les oppose au désir ardent de respect, d'atmosphère mystique et de profondeur qui anime les adeptes de l'ancien rite. Tout comme si dans l'ancien rite aussi on n'avait pas eu « en bien des endroits » et « fréquemment » des célébrations dépourvues de respect et d'atmosphère mystique et comme si un nombre considérable de femmes et d'hommes, de prêtres et de laïcs, n'avaient pas déjà depuis le Concile de Vatican II déployé des efforts et les poursuivront pour réaliser dans les offices paroissiaux une liturgie à la fois proche de la vie et pleine de dignité, remplie de la présence de Dieu et orientant aussi aux sources de la foi. Nous voudrions ici exprimer à toutes ces personnes notre gratitude et notre solidarité. Nous demandons enfin aussi pourquoi il n'est pas laissé à la discrétion des évêques diocésains de veiller dans leur diocèses et selon leurs propres appréciations à ce que soient soumis aux adeptes de l'ancien rite des offres correspondantes dans des églises déterminées. Au lieu de cela ce sont maintenant des paroisses et des curés qui doivent le cas échéant prévoir la célébration de l'Eucharistie et des Sacraments selon deux rites différents qui divergent nettement non seulement dans leur liturgie, mais aussi dans les notions d'Eglise et de communauté qu'ils expriment.

Dans leurs réactions les évêques autrichiens affirment que « les questions ouvertes posées à la suite du 'Motu Proprio' doivent être traitées ouvertement ». Au titre de « Initiative 'CURÉS EN PAROISSES' » nous attendons et réclamons que ces questions soient traitées au grand jour, tout comme doit l'être la frontière nettement définie à nouveau qui nous sépare des autres Eglises chrétiennes et dont il est question dans les « Réponses aux questions sur différents aspects concernant la nature de l'Eglise » de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en date du 29 juin 2007. Le devoir de clarté n'est qu'un seul aspect qui conditionne le dialogue oecuménique. Il est en outre plus urgent que jamais de satisfaire à la mission que Jésus-Christ lui-même a confiée aux siens avec une insistance particulière : « Soyez uns ! », et de manifester à un monde marqué par des divisions et des conflits le signe de l'unité. Au titre d'« INITIATIVE 'CURÉS EN PAROISSES' » nous nous engageons comme un grand nombre de communautés paroissiales, de chrétiennes et de chrétiens, en faveur de l'édification d'une communauté de tous les chrétiens à la table du Seigneur. Dans la vie quotidienne de nos églises et communautés, la collaboration dans de nombreux domaines est devenue depuis longtemps une habitude qui va de soi. Nous attendons et réclamons avec force avec la majorité écrasante des personnes qui forment nos communautés que les responsables des gouvernements de notre Eglise et des autres Eglises chrétiennes déblayent la route qui mènera à une unité dans la diversité. Nous refusons mutuellement la qualification « d'Eglise » ne nous semble pas être un progrès sur ce chemin. Au lieu de constater constamment ce qui sépare les Eglises entre elles, on devrait s'attacher tout autant à montrer et soutenir ce qui nous unit aujourd'hui déjà et qui peut être mis en œuvre pour ce qui nous sépare encore.

Vienne (Autriche), le 13 juillet 2007.

(Pour répondre à vos questions, Helmut Schüller, Président de l' « Initiative 'Curés en Paroisse' » est à votre disposition au numéro d'appel téléphonique : 0043-(0)664/5420734.

(traduit de l'allemand par Jean Courtois / Lyon).

Site internet de l' « Initiative 'Curés en Paroisses' » (en langue allemande) :

www.pfarrer-initiative.at

F 61.- Plate-forme „Nous sommes Eglise“ (Autriche).-

Entends, Benoît, la voix du
Peuple de l'Eglise !

(Communiqué à la presse)

Le Cardinal Schönborn caractérise la visite du Pape Benoît XVI comme „une distinction accordée à notre petit pays“ et nourrit l'espoir qu'un „vent frais“ viendra dissiper notre lassitude.

„Nous sommes Eglise met également ses espoirs dans cette visite. N'est-il pas encore temps de résoudre le blocage de réformes en faveur d'une Eglise plus compréhensive, proche de la vie, plus attentive aux hommes et miséricordieuse ? C'en est là l'occasion, avons-nous pensé. Le représentant suprême, le „chef“ de l'Eglise universelle vient à nous. Des rencontres et des activités qui apporteront paix et salut, elles auront lieu en dehors, en marge du programme prescrit par l'Eglise ou en opposition à celui-ci. Et c'est pourquoi nous avons proposé au Cardinal Schönborn un entretien avec le Pape et avec les groupes qui sont en recherche de solutions pour les hommes de notre temps. Une question doit être tirée au clair : comment pourrions-nous réaliser un accord avec l'Eglise universelle ? Ou bien n'est-ce nullement nécessaire ?

C'est contre les arguments exposés par des évêques reconnus, originaires de nombreux pays, que Benoît XVI a réintroduit la liturgie tridentine. C'est contre l'expérience pratique d'un grand nombre de fidèles que l'identité d'Eglise a été refusée aux chrétiennes et aux chrétiens de confession protestante. L'Eglise universelle a fermement réfuté les mises en garde de Rome contre les écrits de Jon Sobrino. Le renvoi aux positions de l'Eglise universelle est un argument de façade. Depuis 40 ans il n'y a pas de dialogue qui engage la théologie et le magistère. Nous avons besoin de structures démocratiques plus nombreuses et moins de décisions arrêtées unilatéralement. Tout comme le Pape Benoît lors de sa visite en Allemagne nous posons aussi la question : Entendons-nous encore la voix de Dieu ? Elle s'exprime aussi par le Peuple de l'Eglise !

C'est à grands cris que dans cette situation des solutions sont réclamées. Les jeunes ressentent l'Eglise comme une réalité „poussièreuse“ et „immobile“. Aujourd'hui l'Eglise est en train de perdre totalement ceux qui ont moins de 50 ans. Dans d'autres Eglises des hommes mariés sont acceptés et ordonnés à la prêtrise, alors que des prêtres de l'Eglise catholique-romaine doivent quitter le ministère lorsqu'ils veulent prendre femme, quoique leurs paroisses demandent qu'ils restent. On nie la pénurie de prêtres et on encourage le cléricisme. Les appels au secours lancés des paroisses ne sont pas entendus. On ne tient toujours pas compte de décisions prises en commun sur des questions concernant les personnels et la pastorale, l'égalité entre frères et soeurs, l'ordination des femmes à la prêtrise etc., bien que ces pratiques aient déjà existé dans notre Eglise. Les problèmes et les solutions proposées sont connus. Mais nos évêques ne veulent pas être les courriers qui les transmettent, ils laissent ces projets chez eux, alléguant que les temps ne sont pas encore murs et de la sorte ils donnent à Rome des informations insuffisantes sur les Eglises locales.

Les pèlerinages à Marizell sont traditionnellement réservés aux guérisons physiques, aux indulgences, aux chances de vie accordées durant les guerres et à la solution de problèmes spirituels. Ce qu'en attendent Benoît XVI et les évêques, nous l'ignorons. Le Pape sera emmené à toute vitesse d'une manifestation (liturgique) de grande ampleur à l'autre. Il sera tenu à distance des hommes. Espérons qu'il ne perdra pas de la sorte totalement le sens des réalités terrestres. On ne peut éliminer les problèmes par la prière, ils ont besoin au contraire de solutions concrètes. Et c'est selon ces critères que les paroles de Benoît XVI seront jugées. „Regarder Jésus“, cela ne suffit pas. Si cela voulait signifier „Vivre comme Jésus“, il faudrait le dire et agir en conséquence. Donner l'exemple non seulement par la prière, mais aussi et surtout par la vie. Le Pape Benoît n'a pas le temps de nous accorder un entretien. Les réponses aux questions des hommes dans leur actualité et selon la justice imposée en ce temps ne peuvent être trouvées qu'en commun. Les pèlerinages et les prières, c'est bien. Mais sans l'échange de paroles, ce n'est qu'une moitié de la tâche. Avec qui on ne peut parler il est difficile de pouvoir prier.

Une conversation que nous avons eue récemment avec le nonce nous a d'autant donné espoir. Ce dernier nous a assuré de son appui afin que nous puissions enfin avoir des entretiens enrichissants. Nous ne sommes ainsi pas encore parvenus au but, mais nous avons fait un petit pas dans la bonne direction.

Hans-Peter HURKA, Président de la „Plate-forme 'Nous sommes Eglise“.

(Traduit de l'allemand par Jean Courtois / Lyon).-

F-62.-

Christ in der Gegenwart (= Chrétien au temps présent).-

No 29 / 2007.-

Mythe ou mystique ?

Entre la restauration tridentine
et la réforme liturgique

de Johannes Röser

Le Pape Benoît XVI a expliqué que sa décision autorisant à nouveau la célébration de la messe tridentine a été „le fruit d'une longue réflexion, de consultations multiples et de la prière“. Il veut promouvoir „une réconciliation interne dans l'Eglise“, et surtout regagner les groupes traditionnalistes qui ont fait sécession. De ce point de vue la permission accordée généreusement de pouvoir à nouveau administrer l'ensemble des sacrements selon le rite tridentin doit être comprise comme un geste de bonne volonté. C'est dans ce but que le pape a formulé des prescriptions juridiques et qu'il les a publiées dans ce qu'on appelle un „Motu Proprio“, intitulé „Summorum Pontificum, sur l'usage de la liturgie romaine datant de l'époque antérieure à la réforme de 1970“. En même temps le Pape a écrit aux évêques une lettre contenant des explications. A la différence du style juridique assez sec, propre aux prescriptions du Motu Proprio, cette lettre d'accompagnement cherche à gagner la compréhension par la douceur. Un autre motif avancé ici est que dans la forme autorisée par le pape Paul VI après le Concile, des abus s'étaient introduits, „d'autant plus que le nouveau missel n'a pas été célébré en de nombreux endroits selon l'ordre prescrit mais a été littéralement interprété comme l'attribution de pouvoirs, voire comme une obligation de faire preuve de 'créativité', qui a abouti souvent à des défigurations à peine supportables de la liturgie“. Benoît XVI demande que la messe tridentine soit reconnue à sa valeur comme „expression extraordinaire“ complémentaire à côté de „l'expression ordinaire“. Les deux liturgies doivent se féconder mutuellement. Et surtout la forme ancienne doit aider la nouvelle à en mettre en valeur le „caractère sacré“. Ainsi la liturgie tridentine n'est pas seulement permise en vue de la réconciliation avec des schismatiques, elle est également introduite pour apporter un correctif à la liturgie en usage actuellement.

Les ruptures sont parfaitement justifiées.

Quelques évêques et quelques présidents de conférences épiscopales, parmi lesquels figurent ceux qui avaient antérieurement manifesté une vive opposition aux projets pontificaux se sont par la suite exprimés en propos apaisants. Peu de choses changeront, selon eux, par rapport à ce qui existe. De surcroît le Pape Benoît XVI a nettement souligné la permanence de l'autorité reconnue au Concile de Vatican II. Il est néanmoins possible que la réintroduction accordée officiellement à la liturgie tridentine se révèle comme une question „politique“ de première importance pour la théologie.

La loi qui régleme la prière – et la célébration liturgique – est aussi celle qui régit la foi, dit le Pape. Toutefois l'inverse est également vrai. Et c'est bien là le noeud du problème. La célébration liturgique dépend toujours aussi des évolutions et des modifications qui affectent notre conscience de la foi. Et si la messe tridentine a été abandonnée, ce n'est pas sous l'effet d'une simple fantaisie, ce n'a pas été le fruit de l'arbitraire, mais il y a eu pour cela des raisons de poids. Depuis la Réforme et depuis les temps modernes notre interprétation de la foi s'est modifiée à une vitesse vertigineuse, dans la mouvance de la Philosophie des Lumières, sans oublier l'influence des résultats de la recherche dans les sciences de la nature et de l'esprit, celle de la méthode historico-critique et des comparaisons dans les sciences religieuses. Ce

sont par exemple notre vision des relations entre le divin et les réalités de ce monde, nos représentations de Dieu, notre interprétation du sacrifice expiatoire, du sacerdoce... qui en ont subi l'impact. Le Pape Benoît XVI exige qu'il n'y ait pas de ruptures dans l'évolution de la liturgie comme dans le trésor des vérités de foi. Tout devrait s'harmoniser en un ensemble organique. Or : ce sont des ruptures et des changements de paradigmes, des modifications intervenant dans nos catégories de pensée qui accompagnent et font avancer de tout temps l'histoire de l'humanité; et pas seulement dans le domaine de la raison empirique, mais tout autant dans le dogme, la révélation. Cette dernière fait aussi l'histoire et se constitue comme histoire. Il n'y a pas seulement des évolutions, mais aussi des révolutions dans la connaissance du monde comme dans celle de Dieu. Et c'est d'une telle révolution qu'il s'agit dans le bouleversement de nos représentations magiques et mythologiques comme celles qui ont accompagné longtemps nos représentations des réalités sacramentelles et qui cèdent sous la pression de la démythologisation – qu'il s'agisse de notre interprétation du sacerdoce consacré au culte ou au sacrifice „selon l'ordre de Melchisedech“ ou de l'érosion que subit plus d'une de nos images de Dieu.

Comme il en a été ainsi et comme la liturgie tridentine était elle-même prisonnière d'idées révolues, la réforme liturgique réalisée dans la mouvance du Concile de Vatican II a donné parfois l'impression qu'elle était réellement une rupture. Et elle l'a bel et bien été, à juste titre. Mais les pertes sont allées de pair avec les enrichissements et avec l'élargissement des horizons qui permettent d'approfondir la spiritualité sacramentelle dans le cadre d'une interprétation moderne des symboles : on est passé du sacrifice expiatoire au sacrifice d'amour, de la communion administrée par le prêtre au repas communautaire, du rituel à la célébration, du sacrement consacrant le pain et le vin, à celui qu'opère également la Parole, du sacerdoce particulier lié au „ministère consacré“ au sacerdoce universel de la vie sanctifiée... Tout cela a été inspiré et accompagné par un tournant de l'anthropologie et de la théologie qui, d'une manière saisissante, a mis en prise sur Dieu la transparence sacramentelle d'un monde en évolution et qui, dans la dynamique de ce Dieu, a imprimé l'orientation de l'histoire du salut et de sa transparence en fonction de ce monde.

Ce qui fait problème : la magie.

Avec cette évolution est allé de pair l'abandon du cléricalisme, donc de cette forme de transmission de l'histoire du salut qui avait situé le prêtre bien loin du peuple, dans un dialogue sans intermédiaire, au plus profond de son intimité, avec le Saint des Saints – ce dont un pâle reflet était transmis à un peuple que l'on considérait comme immature. Selon cette idée, le peuple ne pouvait pas supporter l'éclat de la Vérité dans sa plénitude. La communion de tous les fidèles lui était - exceptions mises à part – refusée. Le baptême et la confirmation ne lui accordaient pas vraiment la maturité religieuse. Le sacrifice de la messe était interprété comme la répétition et la multiplication des fruits donnés par le sacrifice de Jésus sur la croix. Plus il était fréquent, mieux cela valait. En conséquence le prêtre placé à la tête de l'assemblée des fidèles limitait pour une grande part son rôle aux relations avec lui-même et avec son Dieu, il n'avait au fond pas besoin d'un peuple. Pendant que le sacrifice était offert, le peuple s'adonnait à d'autres pieuses occupations.

Déjà rien que la langue du corps propre à la liturgie tridentine souligne la séparation profonde et la marque distinctive du sacerdoce sacré et de ses servants dans la zone lointaine et réservée de l'autel. Selon les critères de l'histoire des religions, cette forme de sacerdoce peut être étroitement comparée avec le rôle d'un mage et d'un chamane. L'impression s'en trouve renforcée par d'autres détails. Le prêtre murmure à mi-voix, dans une atmosphère nimbée de mystère, les paroles de la „consécration“ dans une langue incompréhensible pour le peuple, le latin, penché physiquement sur les saintes espèces, comme s'il voulait les mettre à l'abri d' „influences maléfiques“ et de regards étrangers et proscrits, protégé de ses larges épaules contre le peuple auquel le „résultat“ n'est montré, une fois „obtenu“, tenu bien haut vers l'arrière. Oui : la langue du corps révèle, consciemment ou non, beaucoup de vérités, même si nous ne voulons pas nous en rendre compte. Et ce que la langue fait tout naturellement ressentir, avec ses néologismes, nous en dit encore plus. Ce n'est à coup sûr ni un hasard, ni uniquement un trait de l'ironie propre à la Réforme, si la célébration eucharistique a souvent donné à la sensibilité populaire l'impression d'un tour de passe-passe qui ne pouvait trouver son expression

que dans le terme „Hocuspocus“ [N.d.tr. : mot encore utilisé aujourd'hui dans la langue populaire allemande pour désigner un tour d'adresse, de prestidigitateur] par lequel ce sont les paroles sacrées „Hoc est enim corpus meum...“ qui sont travesties. Cela devrait nous inquiéter très sérieusement.

Les questions et difficultés importantes qui concernent la mythologisation et la démythologisation ont le lien le plus intime avec l'interprétation tridentine du sacrifice de la messe et avec les pratiques liturgiques correspondantes. Or tout cela n'est aujourd'hui nullement une question réglée mais ne constitue qu'un seul ensemble défini de problèmes. Il s'agit, dans cette restauration du rite tridentin, de bien plus que de quelques aspects relevant d'une esthétique au service de la foi ou concernant la pastorale. Les conflits non résolus se situent en profondeur, au coeur des tensions qui opposent raison et religion, foi et savoir. La carence décisive de la liturgie tridentine a été et reste l'orientation et le refus qui l'oppose délibérément à l'évolution subie par notre notion du temps et de la foi. Mystique ou mythe, initiation aux mystères ou mythologie ?

Que signifie „mystère“ en langage moderne ?

Sur un point le Pape Benoît XVI a toutefois parfaitement raison. Il nous faut retrouver le mystère qu'est la réalité de l'Eucharistie. Mais comment ? Comment retrouver dans la liturgie une mystique moderne du mystère éternel – sans nous opposer à l'expérience faite par le monde, mais avec elle, non pas contre la science, mais avec elle, non pas contre les acquis scientifiques de l'histoire des religions, mais avec eux, non pas contre la critique historique, mais avec elle ?

Rien que la distance qui arrache de nouveau le prêtre aux yeux des fidèles peut être comprise comme une nouvelle emprise du cléricisme. De nombreux fidèles ressentent une impression bien étrange, quand il est maintenant affirmé que la liturgie dans laquelle le prêtre tourne le visage vers l'assemblée est bien plus cléricale que lorsqu'il a le dos tourné au peuple. Nos parents et nos grands-parents ont eu sur ce point une impression exactement contraire. Pour eux, la liturgie du Concile de Vatican II a été, comme ce concile lui-même, une véritable libération. Ce qui fait problème, c'est que le prêtre peut maintenant célébrer l'Eucharistie à nouveau, même sans le peuple, - seul avec lui-même. Dans les instructions du Pape, cette possibilité est même envisagée : „Dans des messes qui sont célébrées sans assistance...“

Un sujet n'est pas traité en détail, mais il s'impose comme conséquence des recommandations liées au rite tridentin : l'ancienne orientation „vers l'est“ est mise en évidence pour la célébration liturgique. L'idée que le salut „vient de l'orient“ est née bien sûr d'un sens de la vie propre aux civilisations rurales qui s'éveille à nouveau chaque matin à la lumière du soleil levant mais qui, dans une civilisation urbaine, est parfaitement dépassée. Qui donc se rendra réellement dès l'aube à un office célébré dans une église orientée selon les règles vers les lueurs du matin ? En raison de la pénurie de prêtres, de véritables premières messes du jour ont été depuis longtemps supprimées, même le dimanche. Pour nous et nos contemporains la lumière du Christ brille en plein dans la lumière du jour, „venant d'en-haut“. En conséquence notre langage symbolique est marqué par le ciel, mis en relation avec l'infini cosmique de l'univers, avec le Dieu inconnu qui réside dans les profondeurs de l'espace et du temps. Nous célébrons „l'Ascension du Christ“ et non pas „le départ du Christ vers l'est“. Dans notre profession de foi, nous affirmons l'incarnation de Dieu: „Pour nous les hommes et pour notre salut, il est descendu du ciel, il a pris chair...“ Du Christ, Verbe éternel, il est dit : „... il est monté aux cieux. Il est assis à la droite du Père et il reviendra dans sa gloire.“

Contrairement à l'Islam qui, par son orientation vers le „prophète“, vers La Mecque, reste attaché à une image mythologique, nous avons, en chrétiens de notre époque marquée en physique cosmique par des théories qui nous coupent le souffle, fortement développé „en direction du ciel“ les habitudes de notre pensée et de notre symbolique. En liturgie cela se traduirait le mieux par des édifices autour d'un centre ou des espaces circulaires ou elliptiques où la communauté qui célèbre -y compris le prêtre qui préside – est également disposée en cercle, le regard tourné, réellement en prière avec lui, dans une direction, les yeux levés vers l'infini et pourtant en communauté, en direction de Dieu : vers le ciel.

Etre entièrement à Dieu avec le silence de Dieu.

Bien entendu, bien des aspects laissent beaucoup à désirer dans les offices religieux d'aujourd'hui [...]. Mais c'est déformer considérablement les faits que d'affirmer que les abus en liturgie sont de règle. Qu'il ne faille pas mettre les offices pour enfants et les célébrations destinées à des groupes fermés sur le même plan que les messes paroissiales, qu'il est nécessaire et permis de leur accorder la souplesse et la variété qu'ils réclament en fonction de leur situation particulière, cela ne devrait pas être remis en cause. A l'époque du rite tridentin également il y avait des messes aux sommets des montagnes, des messes pour les groupes de jeunes, des messes lors des pèlerinages, des messes pour les femmes, des messes dans les camps de prisonniers, qui à chaque fois ont tenu compte des conditions particulières et qui n'étaient pas à tout point de vue „conformes aux ordonnances liturgiques“.

C'est bien vrai : des personnes à la religiosité réfléchie cherchent à nouveau des lieux où ils trouveront le sacré, la sainteté, le sublime – au-delà de l'atmosphère profane, sans valeur et superficielle, qui nous entoure de toute part. De nombreux fidèles se referment pour se protéger intérieurement de bien des bavardages propres aux célébrations. Mais ce n'est pas là un problème lié à la liturgie post-conciliaire, mais celui d'un manque d'approfondissement spirituel et intellectuel. En tant qu'homme au service de Dieu, le prêtre doit développer son sens des abîmes et des ébranlements qui marquent notre existence située entre un Dieu proche et un Dieu lointain. Il faudra maintenant développer une liturgie qui puisse rendre compte de l'effroi et du frisson qui nous saisissent en présence d'un Dieu qui se révèle (ou nqui e révèle pas), dans le vide laissé par Lui, dans l'obscurité de Dieu, le silence de Dieu. L'individu désire, dans sa quête religieuse, une litiurgie qui ne le contraint pas sans qu'il puisse y échapper à une idéologie communautaire. Il désire avoir au cours des offices religieux la possibilité de s'échapper un peu, de se rendre dans des espaces où il pourra s'arrêter, pour contempler sans contrainte, pour être simplement présent, parfois pour rêver, pour adresser une supplication silencieux. On n'a pas besoin de moins de liturgie, il en faut plus. En liturgie il faut prendre des risques, - beaucoup pus de risques –. Il faut aussi plus de courage pour tenter des expériences.

Alors, tentons l'expérience.

Peut-être faudrait-il envisager les instructions actuelles du pape avec plus de sérénité. De fait, - qu'il l'ait voulu ou non, -, le Pape Benoît XVI a invité à une compétition. Et l'on peut maintenant montrer, en manifestant démocratiquement lors du vote sa réprobation en frottant bruyamment les pieds contre le sol, laquelle des deux liturgies est réellement la plus adaptée à notre époque et à notre approche de la vie et laquelle est – malgré tout – la meilleure, parce qu'elle est celle qui exerce son attrait sur les hommes en répandant saisissement et effroi. L'argument utilisé jusqu'ici, selon lequel c'est justement l'unité dans la liturgie qui est nécessaire, se voit maintenant abandonné par le Pape Benoît XVI lui-même, du fait que, en autorisant la forme latine de l'Eglise universelle, il offre de fait le libre choix entre deux liturgies. Ce qui signifie que le pluralisme est maintenant valable également dans la zone romaine occidentale, après être déjà devenu de toutes façons pour les Eglises orientales rattachées à Rome un droit accordé à leurs propres expressions liturgiques et à leur variété. Dans l'Eglise orientale assyrienne qui n'est pas rattachée au Pape, il y a même eu une prière eucharistique sans les paroles de l'institution, celle de Addi et Mari, qui a été pleinement reconnue. Une place supplémentaire à la diversité serait-elle ainsi également offerte chez nous ?

Le compositeur Hans Zender qui, pour des raisons historiques et propres à l'esthétique musicale, s'est prononcé en faveur de la réintroduction de la messe tridentine demande que des conséquences soient tirées également dans d'autres directions. Il déclare : „On devrait en recourant à une méthode de restauration parvenir à redonner à l'ancienne liturgie son expression sensible dans toute sa pureté (et à la rendre de la sorte enfin à nouveau féconde pour l'esprit), en lui apportant un soin constant. En outre il pourrait bien sûr y avoir d'autres expressions, même à titre d'expériences. Si nous avons appris par exemple comme musiciens, en recourant à une méthode de restauration des instruments, du phrasé, de l'attaque et cetera, à redonner vie à la musique médiévale ou baroque comme partie essentielle de notre histoire, cela ne signifie pas que nous ne jouerons plus d'autre musique ou que nous n'en composerons plus de nouvelle – peut-être d'une nouveauté inouïe ! -...“

Il en est nécessairement de même aussi pour la liturgie. Si nous avons des liturgies „anciennes“ nous aurons d'autant plus besoin de liturgies „nouvelles“. Et quand le Pape Benoît XVI part en accordant la permission de la messe tridentine, à la recherche des quelque 500 prêtres et aux quelque cent mille fidèles qui ont dans le monde une orientation traditionnliste, il serait, au nom de la même logique, parfaitement normal de prendre également des décisions en faveur de ces millions de fidèles qui, en raison de la pénurie de prêtres, n'ont aucune possibilité de célébrer l'eucharistie pascale. Et qu'en est-il en outre de ces nombreux milliers de prêtres qui ont échoué en raison de la loi du délitat, mais qui sont malgré cela prêtres pour l'éternité, selon l'ordre de Jésus-Christ ? Ce n'est pas d'un supplément de liturgie tridentine dont nous avons besoin, il nous faut plus de prêtres, des hommes pris dans le monde et voués au service de Dieu, des hommes qui ont fait largement leurs preuves, intellectuellement et affectivement, des jeunes – mais aussi d'autres, plus âgés -, et qui seraient en nombre tout à fait suffisant si la loi de célibat imposée aux prêtres de paroisse n'existait plus dans l'Eglise latine.

Il n'est nullement exclus que des tendances aux restaurations accroissent les tensions, que des paroisses déjà prêtes à être divisées par le champignon dévastateur le soient encore plus sous l'effet de la messe tridentine. Il y a un certain nombre de prêtres issus de mouvements dits nouveaux, qui, une fois chargés d'une paroisse, dressent déjà contre eux des fractions de fidèles ou tolèrent que ces derniers se réfugient dans l'émigration intérieure. Qu'arrivera-t-il lorsque certains prêtres, animés par leur préférence pour la liturgie tridentine, provoqueront à plus forte raison publiquement au sein de l'Eglise catholique un nouveau „Kulturkampf“ ?

L'unité dans la diversité.

Les évêques à qui le Motu Proprio causent de gros soucis ne sont pas rares. Dans la lettre d'accompagnement adressée au corps épiscopal le Pape déclare que „leur autorité et leur responsabilité“ ne sont en rien diminuées par les nouvelles dispositions. En revanche le Motu Proprio stipule dans son article 7 : „Si un groupe quelconque de laïcs ne peut obtenir du curé ce qu'il... demande (c'est-à-dire la messe tridentine, Réd.) il devra en informer l'évêque diocésain. Il est instamment demandé à l'évêque de satisfaire ce vœu. S'il ne peut pourvoir à une célébration de ce type, l'affaire devra être portée à la connaissance de la commission „Ecclesia Dei“.

Actuellement on ne peut vraiment pas évaluer quelles seront les conséquences de la décision papale présentée dans ce „Motu Proprio (ce qui signifie littéralement „De ma propre initiative“) et concernant l'autorisation accordée largement de célébrer la messe tridentine et l'administration des sacrements qui y est liée. Les réactions de la population et le silence de celle-ci montrent que tout cela lui est parfaitement égal. Même chez les catholiques, eux dont la génération d'adolescents et de jeunes adultes s'éloigne à une vitesse vertigineuse des offices religieux, la volonté du Pape se heurte à un manque d'intérêt largement répandu. Tous ces efforts au service de la liturgie tridentine vont-ils finalement se réduire à une indifférence désinvolte qui serait bien fade ? Et pourtant c'est d'une vie nouvelle à inculquer au repas du Seigneur qu'il devrait s'agir, afin d'en envisager l'avenir

Non : le temps est venu de poursuivre des réformes liturgiques -dans l'univers de la foi catholique tout autant que chez les orthodoxes et les protestants, si „être chrétien“ au troisième millénaire après la naissance du Christ doit ouvrir la porte à un nouvel avenir. Si, en rompant - paradoxalement au nom de l'unité - avec l'idée d'unité qui a prévalu jusqu'ici en liturgie, le Pape devait apporter son aide à des réformes futures, la restauration tridentine aurait, peut-être même dans une direction inattendue, des aspects positifs.

(traduit de l'allemand par Jean Courtois, / Lyon).